

Vertraulich

**VERHANDLUNGSPROTOKOLL**

**der 17. Sitzung des Bundesrates**

**vom 20. Mai 1992**

---

La séance se déroule en l'absence du chef du DFEP, M. Jean-Pascal Delamuraz, qui représente le Conseil à la réunion ministérielle de l'AELE à Reykjavik.

Mutationen in hohen Posten der Armee

Bundesrat Villiger commentiert die Vorschläge des EMD, insbesondere die nicht einfache Wahl des neuen Generalstabschefs. Der Beförderung von Div Liener wird zugesimmt. Beim Kommando des Geb AK 3 ist auch eine unkonventionelle Lösung in Aussicht gestellt worden. Bundesrat Ogi erkundigt sich, warum auf die Ernennung des Generalsekretärs des EMD doch verzichtet worden ist. Die politische Akzeptanz eines Berners in den Kantonen der Innerschweiz wäre ungenügend gewesen. Zudem sind die Fragen im GS EMD mit der Reorganisation gelöst worden.

Conférence de Rio

La proposition du DFTCE de modifier un des principes qui seront proposés à la conférence de Rio ne peut être satisfaite étant donné que le document lui-même a été adopté par les représentants de 160 pays. La délégation suisse sera néanmoins invitée à considérer le terme utilisé de "prudence" selon l'esprit de la proposition de M. Ogi. Le chancelier soulève la question de l'information. Il est indispensable qu'un professionnel de la communication soit chargé de cette tâche pendant la conférence, tâche qui pourrait être assurée par le vice-chancelier chargé de l'information. Le Conseil partage les préoccupations du chancelier, mais exprime des réserves sur l'opportunité de charger le porte-parole du gouvernement de cette tâche. Celà pourrait constituer un précédent. Cette question sera décidée parallèlement à la diminution du nombre des membres de la délégation suisse.

Grundstückserwerb durch Personen im Ausland

Die Antworten an die GPK werden genehmigt. Bundespräsident Felber bedauert, dass die Bündner Regierung sich in



dieser Angelegenheit sehr wenig kooperativ zeigt und sich darauf beschränkt, die Schuld dem Bundesrat zuzuschieben.

#### Mesures contre la Libye

Le président Felber commente les propositions du DFAE. Il s'agit d'interdire aux bureaux de Libyan Arab Airlines en Suisse de vendre des billets comme les autres pays le font. Des signes indiquent qu'une solution pourrait être trouvée prochainement, même si la culpabilité des deux Libyens supçonnés de l'attentat contre l'avion de Lockerbie peut être mise en doute.

#### Forschungs- und Bildungsprogramme der EG

Die Botschaft über die Beteiligung der Schweiz an Forschungs- und Bildungsprogrammen der EG gibt zur Diskussion Anlass. Darf man die im BBW vorgesehenen Stellen über den Sachkredit finanzieren oder müssen sie als Etatstellen beantragt werden? Müssen die jährlichen Kredite im Umfang von 100 Millionen Franken kompensiert werden? Bundesrat Stich verlangt dies, doch Bundesrat Cotti ist dagegen. Gesucht werden Wissenschaftler, die während einer gewissen Zeit bei diesen Programmen mitmachen, und nicht Beamte. Auch bei der Entwicklungshilfe hat man eine solche Lösung gefunden. Eine auch nur teilweise Kompensation der zuständigen Ausgaben ist nicht möglich. Dagegen ist gegen die Teilnahme eines Vertreters des EFD bei der Vergabe der Kredite nichts einzuwenden. Würde der Bundesrat diese Kredite nicht bewilligen, dann sollte man lieber auf diese Botschaft verzichten. Der Rat entscheidet in diesem Sinne.

#### Asylrekurskommission

Bundesrat Koller bedauert, zwei Wechsel in der Zusammensetzung der Asylrekurskommission beantragen zu müssen. Im einen Fall hatte einer der Gewählten es versäumt, den Bundesrat über seine Verurteilung wegen Angetrunkenheit am Steuer zu informieren. Er verzichtet nun auf die Annahme der Wahl.

#### Bretton Woods

Bundesrat Stich wünscht vom Bundesrat die Ermächtigung zur Unterzeichnung des Beitrittes der Schweiz zum IWF. Er wird diesen Schritt am 29. Mai in Washington persönlich

vornehmen. Der Rat ist damit einverstanden und beschliesst auch den dazu notwendigen Nachtragskredit.

#### Adhésion de la Suisse à la CE

Le président Felber soumet au Conseil les lettres qui formulent la demande d'adhésion de la Suisse aux Communautés européennes. Après la décision de principe du 18 mai il n'y a aucune raison d'attendre. Il s'agit de lettres très courtes, qui se limitent à formuler cette requête. Le Conseil discute la question de savoir s'il faut demander l'adhésion ou bien l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion. Sur le plan de la politique intérieure, cette deuxième formule serait préférable, car elle manifeste bien que ce pas ne peut pas être interprété comme une adhésion de la Suisse à la CE. Faut-il en outre faire allusion au problème de la neutralité? Le Conseil estime qu'il n'y a aucune raison de le faire, car il faudrait alors formuler d'autres réserves pour l'agriculture, l'environnement, etc. D'ailleurs la Suède et la Finlande se sont également limitées à demander l'adhésion sans aucune autre précision. Le Conseil autorise le président à signer ces lettres qui seront remises par le chef de notre mission diplomatique auprès de la CE.

#### Aussprachen

#### Calendrier des votations

Le chancelier illustre les différents sujets sur lesquels pourrait porter la votation du 27 septembre et demande l'autorisation d'en discuter avec les secrétaires généraux des partis de gouvernement. M. Villiger souligne qu'après la décision de la commission du Conseil des Etats de déclarer irrecevable l'initiative sur les places d'armes, il serait hasardeux de prévoir une votation en septembre déjà. Il faut attendre la décision du plenum. L'initiative sur le libre passage ne peut pas non plus faire l'objet d'une votation avant que le Parlement ait traité la loi, qui est un contre-projet indirect. M. Ogi souligne que l'expérience du 18 mai a été positive, et qu'il faut donc envisager une votation portant sur plusieurs objets. Cela vaut en particulier pour l'Accord EEE, qui devrait être accompagné d'autres thèmes. Le Conseil décidera ultérieurement.

Umfragen

BR Ogi

- Wer vertritt den Bundesrat am 26. Mai vor der ständerätslichen GPK? Es geht um die Fragen, welche die Bundeskanzlei schriftlich beantwortet hat. Bundeskanzler Couchepin wird als Vertreter des Rates bestimmt.
- Die vorzeitige Bekanntgabe des Beitrittsentscheides des Bundesrates hat grossen Schaden verursacht. Solche Indiskretionen dürfen nicht geduldet werden. Der Rat sollte eine Untersuchung durchführen lassen. Alle Mitglieder des Rates befürworten grundsätzlich eine solche Disziplinaruntersuchung, doch sollte der Entscheid auch in Abwesenheit von Bundesrat Delamuraz getroffen werden. Bundesrat Stich bedauert, dass er in einem Zeitungsartikel als Urheber dieser Indiskretion bezeichnet wird.

BR Koller

- informiert über den riesigen Flüchtlingsstrom von Bosnien nach Kroatien. Soll sich die Schweiz an einer internationalen Aktion zur vorläufigen Aufnahme von Flüchtlingen beteiligen? Diese Frage soll an der vorgesehenen internationalen Konferenz geprüft werden, doch dürfen sich die Schweizer Vertreter nicht binden.

M. Cotti

- sur invitation du chancelier, a contrôlé le calendrier de ses activités parlementaires et constate que pour la direction de son département et les autres tâches de gouvernement il ne lui reste que 26 jours. Cela est intenable. Il faut signaler au Parlement que la planification qu'il a prévue ne peut pas être supportée par les membres du Conseil. Le chancelier est prêt à faire cette démarche, mais il souhaite pouvoir disposer des mêmes données de tous les départements.

M. Couchepin

- le conflit avec le Parlement à propos du départ de M. Sauvant a pu

être réglé. Le secrétaire général de l'Assemblée fédérale restera en fonction jusqu'à la fin juillet et Mme Huber assumera ses nouvelles tâches à compter du 1er août;

- le président du Conseil national, M. Nebiker, ne semble pas disposé à accepter trop de procédures d'urgence. Il estime que le Conseil fédéral met trop souvent le Parlement sous pression. Une retenue est donc nécessaire;
- dans l'antichambre de la salle du Conseil fédéral des travaux d'aménagement sont prévus pendant la pause d'été. Le Conseil sera renseigné lors de la séance du 9 juin;

Prés. Felber

- informe du décès d'un délégué du CICR à Sarajevo. Ce crime doit être condamné par le Conseil, qui en même temps devrait lancer un appel pour le respect des règles internationales. Le Conseil est d'accord avec la déclaration proposée;
- informera sur la participation de la Suisse aux troupes de l'ONU;
- prend congé pour quelques semaines des membres du Conseil fédéral, étant donné qu'il sera hospitalisé la semaine prochaine et subira l'intervention chirurgicale prévue.

29.5.1992 AC/dl

SCHWEIZERISCHE BUNDESKANZLEI

geht an:

- Departementsvorsteher (7)
- Bundeskanzler (1)
- Vizekanzler/in (2)